

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 23 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 MAI 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Béatrice BADETS - M. Bernard DUPOUY - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- M. Bernard DUPOUY donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : RENOUELEMENT URBAIN DE LA CITE CUYES, QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION

La cité HLM de Cuyès a été définie en tant que quartier prioritaire politique de la Ville. Construit il y a 50 ans, cet ensemble immobilier d'habitat social ne répond plus entièrement aux modes de vie et aux attentes des habitants.

Avec 1 190 habitants, ce quartier a connu une rénovation de l'ensemble de ses bâtiments et logements. Désormais, l'intervention sur les 335 logements s'accompagne de la rénovation des espaces extérieurs.

Des travaux d'aménagement sur les espaces extérieurs vont être réalisés : cheminements piétons, jardins privatifs, espaces collectifs. Il s'agit de rendre ce quartier attractif, non seulement pour les résidents mais également pour les usagers et les riverains. C'est un projet global de requalification et de réintégration urbaine qui s'engage. A cet effet, une démarche participative a été engagée en 2012 et des propositions formulées par les habitants accompagnés par un bureau d'études, pour améliorer le fonctionnement urbain du quartier, ont été prises en compte afin de :

- renforcer le niveau d'équipement,
- clarifier et adapter le fonctionnement des espaces publics,
- répondre au besoin en stationnement et sécuriser la circulation.

Dans ce cadre, il est prévu la rénovation du terrain de football situé au cœur de la cité, la création de zones d'équipement sportif urbain et d'agrès de type Street Workout.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE LALANNE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

SOLLICITE des subventions auprès de l'Etat (Centre National pour le Développement du Sport),

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170523-13-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 24 Mai 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».